

MOTION sur la DHG de la rentrée 2013 déposée en CA le mardi 26 février 2013.

L'année dernière nous avons accepté la DHG telle qu'elle avait été proposée. Cette année nous nous retrouvons avec des effectifs à 27 élèves dans plusieurs classes, ce qui ne permet pas des conditions de travail optimales pour nos élèves qui ont de grosses difficultés.

La gestion des classes devient de plus en plus lourde et cela nuit au suivi individualisé et collectif des élèves. Pour preuve, le nombre de conseils de discipline est plus élevé qu'à la même époque l'année dernière.

Nous contestons le nombre d'élèves prévu à la rentrée 2013, notamment sur le niveau cinquième. Ce nombre est sous-estimé, ce qui crée un effet seuil en notre défaveur. En effet, l'effectif prévu ne prend pas en compte :

- les élèves inscrits cette année en UPE2A et qui intégreront ce niveau l'année prochaine.
- les élèves inscrits en UPE2A en 2013-2014, qui selon les recommandations de la circulaire n°2012-141 du 02 octobre 2012, devront intégrer des classes de ce niveau.
- d'éventuels nouveaux arrivants, le quartier étant en rénovation et des habitations supplémentaires créées
- les élèves qui demanderont à être inscrits dans notre collège pour intégrer la classe sportive natation.

Le cumul de grandes difficultés (scolaires et personnelles) de nos élèves nécessite :

- des dispositifs de soutien et d'accompagnement des élèves
- un nombre maximal de 25 élèves par classe comme cela est préconisé pour un établissement classé ZEP. Ce nombre doit évidemment prendre en compte les élèves inscrits en UPE2A qui suivront selon la circulaire n°2012-141 du 02 octobre 2012, un enseignement en classe ordinaire.

C'est pourquoi nous demandons les moyens nécessaires pour ouvrir une sixième classe de cinquième dans de bonnes conditions : soit 25,5 heures ainsi que les HSA supplémentaires pour mener à bien tous les projets et dispositifs inscrits dans le projet d'établissement.

Très inquiets pour la rentrée prochaine, nous demandons à être reçus par Madame la Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine et Marne.